



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRIN-DEYRANÇON
Séance ordinaire du jeudi 30 mai 2013**

Département des
Deux - Sèvres
Arrondissement de
NIORT
Commune
PRIN-DEYRANÇON

Date de convocation :
21 mai 2013
Date d'affichage :
21 mai 2013
Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

DCM-15-30052013

Objet : 7 10 2

VOIRIE

**TRAVAUX
D'ENFOUISSEMENT
DES RÉSEAUX
GRANDE RUE
IMPASSE DE LA
GARE & MAIRIE**

L'an deux mille treize le jeudi 30 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Prin-Deyrançon, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Jacques MORISSET,

Présents :
Monsieur Jacques MORISSET, Maire ;

Mesdames Marie-Chantal CHAIGNEAU, Françoise SERVANT Monsieur Gilles MERLET Adjoint ;

Mesdames Valérie BONNET, Claude HAMAIDE, Messieurs Jean-Luc COLIN, Olivier D'ARAUJO, Gérard LAMBERTON, Christian MORISSET, Bernard RAVARD, Laurent VANPOUCHE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

Monsieur Charles TANGYE qui donne pouvoir à Monsieur Laurent VANPOUCHE

Madame Corinne Morin qui donne pouvoir à Monsieur Jacques MORISSET

Absent : Romain RABUSSEAU

Madame Valérie BONNET a été élue secrétaire de séance.

Le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'électrification prévu mi-juin sur notre commune, Grande rue du n°31 au n°43 ainsi que dans l'impasse de la gare et rue de la maire, font partie d'un programme de renforcement du réseau auprès d'ERDF. De ce fait, le Maire souhaite réactualiser la délibération prise lors du conseil du 24 janvier dernier car la demande de subvention d'équipement déposée auprès de la CAN ne doit pas dépasser la part du financement hors taxe de la commune.

Le maire propose au conseil municipal de financer l'opération comme suit :

Dépenses	Montant H.T	Financement	Montant HT
Electricité	122 000 €	Syndicat mauze	117 000 €
		Commune	5 000 €
France télécom	21 086 €	Commune	30 093 €
Eclairage public	39 914 €		
Etudes&maître d'oeuvre	4 186 €	CAN	35 093 €
Total	187 186€		187 186 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide le montant de l'opération
Autorise le maire à déposer auprès de la CAN la demande de subvention pour la partie enfouissement réseaux téléphone et éclairage public
Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à l'opération

Accusé de réception en préfecture
079-217902204-20130601-DCM-15-
30052013-DE
Date de télétransmission : 11/06/2013
Date de réception préfecture : 11/06/2013

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire- Jacques MORISSET

